



NOTIFICATION DE DÉCISION

N°484-20121024-1523

COMMISSION D'EXAMEN

du :24/10/2012

NOTIFICATION

du :12/11/2012

MENUISERIE GERO
LES MOULINS DE TARTARY
PONT D'AUBENAS
07200 AUBENAS

SIREN : 778 117 010

DÉCISION	QUALIFICATION	VALIDITÉ
ATTRIBUTION	3521 Fabrication et pose de menuiseries extérieures en aluminium (Technicité courante)	23/10/2016

MOTIVATION

Après examen du dossier présenté par l'entreprise, la Commission attribue la qualification 3521 à titre quadriennal.

Elle attire l'attention de l'entreprise sur l'obligation de se conformer aux dispositions du règlement général, dont certaines sont rappelées au verso de cette notification.

Pour le Président de séance Bertrand PEUBLE
Le Secrétaire Technique Stéphane MILLET

*Cette notification ne constitue pas un certificat, elle n'a pour objet que d'informer votre entreprise sur les décisions de la commission;
Vous trouverez au verso, le rappel de certaines des dispositions du Règlement général.*